



## SAISON SPORTIVE 2018/2019

### INSCRIPTION DOCUMENTS A FOURNIR

**SPORT TOI BIEN est affilié à la Fédération Française de Sport Adapté.**

**La licence FFSA permet la pratique sportive avec Sport Toi Bien pour les activités de la FFSA.**

Toutes les activités nécessitent une licence.

Avant de remettre ce dossier à votre directeur, vérifiez qu'il soit complet.

**Versement de la cotisation de 36 Euros par le résident ou le responsable légal ou 66 Euros pour une personne extérieure à l'AEDE. (Virement ou chèque) à SPORT TOI BIEN Société Générale : demander le code IBAN à Laurent Dubord.**

**Autorisation tutorale ou sous curatelle renforcée, ou inscription adulte placé sous curatelle simple ou sans protection juridique pour droit à l'image, CNIL,**

**Pour la partie médicale, si la personne était licenciée en 2017/2018 et qu'elle a répondu au questionnaire santé et que toutes les réponses sont « Oui » alors il n'y a pas de nécessité de refaire un certificat médical (fournir le questionnaire et signé par le sportif et l'éducateur). Si la personne n'avait pas de licence en 2017/2018 alors il sera nécessaire de faire un **certificat médical pour la pratique du sport en compétition, loisirs, ainsi que les contres indications (dans le dossier ci-joint).****

L'ensemble de ces documents doit être remis à votre direction pour validation et envoyé à Sport Toi Bien **avant le 30 Septembre 2018.**

**SPORT TOI BIEN 7 route de Pézarches 77515 HAUTEFEUILLE**

Informations ou renseignements : Sport Toi Bien

Bruno HENNEBELLE 06 20 59 55 78 [brunohennebelle@aede.fr](mailto:brunohennebelle@aede.fr)

Laurent DUBORD 06 13 68 03 22 [sporttoibien@aede.fr](mailto:sporttoibien@aede.fr)

Informations sportives : <http://www.sportadapteiledefrance.org/>  
<http://www.ffsa.asso.fr/>

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.  
UNE PERSONNE SE VERRA REFUSER L'ACCES AU SPORT APRES LE 30  
SEPTEMBRE 2018 SANS LICENCE VALIDEE.**

Bien sportivement  
Le Conseil d'Administration de SPORT TOI BIEN